

## ÉTABLISSEMENTS DUMAREST & FILS industriels textiles à Roanne commerçants en Indochine

Auguste RIMAUD,  
directeur à Saïgon (1900-1920)

Né à Saint-Étienne (Loire), le 23 janvier 1878.

Fils de Pierre-Jules Rimaud (1843-1916), vice-président du Tribunal civil de Saint-Étienne, puis conseiller à la cour d'appel de Lyon, et d'Émilie Raffin (1851-1935).

Frère cadet d'Eugène Rimaud (Saint-Étienne, 14 mars 1875-Cholon, 12 déc. 1907), notaire à Saïgon depuis avril 1907. Remplacé par Camille Aymard.

Marié à Lagnieu (Ain), le 30 avril 1921, avec Henriette, Joséphine, Renée Bruyère (1880-Roanne, 6 avril 1946). Dont :

— Michel Louis Eugène (Paris, 3 mars 1922-Mullenbach, Forêt noire, 12 avril 1945, mpf), engagé volontaire au 5<sup>e</sup> régiment de chasseurs d'Afrique, Croix de guerre ;

— François, marié en 1951 avec Diane Chatel ;

— Suzanne, mariée en 1952 avec Pierre Jacquet, lieutenant de vaisseau.

Lycée de Saint-Étienne.

H.E.C.-Lyon.

Directeur des Éts Dumarest d'Indochine.

Administrateur de la [Société des plantations de Xa-Trach](#) (1910-1923),

et des [Plantations de la Route-Haute](#) (démission en 1930).

président du comité de direction de la Société civile d'études des Sucrieries et Raffineries de l'Indochine,

fondateur de la [Compagnie de la Lagna](#) (nov. 1919) : projet de culture de cannes à sucre,

administrateur de la [Compagnie du Cambodge](#) (1924)

Membre de la [Société des études indochinoises](#),

[Conseiller municipal de Saïgon](#) (1906-1912),

membre (1912), vice-président (1915), puis président (1916-1918) du Conseil colonial de la Cochinchine,

chevalier du [Mérite agricole](#) (30 sept. 1911),

membre du Syndicat d'initiative du Sud-Indochinois (déc. 1911),

président de la [Société des courses de Saïgon](#) (1912-1920),

membre de la commission municipale (oct. 1912) et du conseil d'administration du [Lycée franco-chinois](#) de Cholon.

membre du Conseil supérieur de l'Indo-Chine (1915)

Chevalier de la [Légion d'honneur](#) (1919).

Membre du Conseil supérieur des colonies (fév. 1921).

Décédé à Roanne, le 18 aout 1935.

---

1900 (août) : PARTICIPATION DANS LA SOCIÉTÉ COTONNIÈRE DU TONKIN  
À NAM-DINH

---

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES  
DE LA  
SOCIÉTÉ DES ÉTUDES INDOCHINOISES  
(*Annuaire illustré de la Cochinchine*, 1905, p. 511-520)

Rimaud, nég., à Saïgon.

---

1905 : PARTICIPATION DANS  
LA SOCIÉTÉ DES SCIERIES ET DE FABRIQUES D'ALLUMETTES DE THANH-HOA

---

1906 : PARTICIPATION DANS  
LA SOCIÉTÉ COMMERCIALE FRANCO-CHINOISE

---

MARIAGE  
Pierre Dumarest  
Jeanne Milliard  
(*L'Intransigeant*, 31 janvier 1906)

Le mariage, que nous avons annoncé, de M. Pierre Dumarest avec M<sup>lle</sup> Jeanne Milliard, fille de M. Victor Milliard <sup>1</sup>, sénateur de l'Eure, et de M<sup>me</sup> Milliard, a été célébré hier, à Saint-Philippe-du-Roule.

Les témoins du marié étaient M. E.-C. Chauvin et M. Léon Dumarest ; pour la mariée : M. Léon Thoyat et M. Honoré Audiffred.

Un beau programme musical a été exécuté pendant la cérémonie à laquelle assistaient un grand nombre de parlementaires et de personnalités parisiennes

---

SAÏGON  
Un notaire  
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 avril 1907)

M. Rimaud, frère du directeur de la maison Dumarest et fils, est nommé notaire. Cette étude rétablie aura la succession des anciennes charges parmi lesquelles celle de M. Cremazy

---

<sup>1</sup> Victor Milliard (1844-1921) : avocat, député (1887-1889), sénateur de l'Eure (1890-1921), ministre de la Justice (2 déc. 1897-28 juin 1898).

---

AVIS DE DÉCÈS  
(*Journal de Roanne*, 3 avril 1909)

Mme Henri Dumarest, M. et M<sup>me</sup> Pierre Dumarest et leur fille, M. Léon Dumarest, M. et M<sup>me</sup> Louis Sauvegrain et leur fils, les familles Dumarest, Raffin, Audiffred et Rimaud, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

monsieur Pierre Henri DUMAREST, industriel,  
membre de la chambre de commerce,  
censeur de la Banque de France,  
décédé à Roanne, le 1<sup>er</sup> avril, à l'âge de 69 ans,

et les prient de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses funérailles qui auront lieu à Roanne, dimanche, 4 avril. Le convoi partira du domicile mortuaire, 13, rue Beaulieu, à 8 h. 3/4 précises, pour se rendre à l'église Saint-Louis et de là au cimetière.

---

NÉCROLOGIE  
M. HENRI DUMAREST  
(*Journal de Roanne*, 4 avril 1909)

C'était un excellent homme et un excellent Roannais. De tout temps entouré de l'estime de ses compatriotes, il avait, de plus, mérité leur gratitude et gagné comme une popularité de sympathies, l'autre année, par le don que l'on sait ; il avait, du même coup, fait plaisir à ceux qui sont sensibles à la beauté d'un geste et aiment que le bien soit bien fait. Pouvait-il l'être mieux ? Ajouter une aile à l'hospice, agrandir la maison des malheureux, ah ! la bonne, l'intelligente charité ! Et si opportune, et conçue, on s'en souvient, de façon si large !

Est-ce parce qu'il voyait large et juste dans ses affaires comme dans le bien qu'il faisait, et aussi, il faut le dire, dans ses rapports avec son personnel ? M. Dumarest, en tant que patron, a été aimé autant qu'un patron peut l'être ; comme industriel, il a joui d'une réelle autorité ; et je crois bien que comme commerçant, et en entendant ce mot dans sa grande signification, il a été remarquable. [Ses établissements et comptoirs de l'Indo-Chine et du Cambodge, si importants et si bien menés, lui font honneur, et font honneur à Roanne.](#)

Roanne perd non seulement un homme bienfaisant, mais perd un homme. Et nous savons que son nom est bien porté et que ses bienfaisances n'étaient pas, comme il prit soin de le spécifier, de lui seul, mais aussi de M<sup>me</sup> Dumarest, qui reste. Mais il n'en est que plus digne de nos regrets. Et quel chagrin pour les siens ! Nous prions MM. Pierre et Léon Dumarest et M. Louis Sauvegrain de recevoir pour eux et leur famille l'assurance de nos condoléances attristées.

M. Dumarest a succombé jeudi soir, à 9 heures, à une brusque aggravation d'une maladie dont il souffrait depuis quelque temps. Ses obsèques ont lieu demain matin dimanche, à 9 heures.

---

Saïgon  
DUMAREST et FILS

(quai Francis-Garnier)  
(*Annuaire général de l'Indochine* 1911, p. 611)

MM. A. Rimaud, directeur ;  
A. Séchaud, employé ;  
Thimonnier, employé ;  
Lechenet, employé ;  
Dupré, employé ;  
Tisceront, employé.

---

Les Services postaux du Sud-Annam  
(*La Dépêche coloniale*, 1<sup>er</sup> octobre 1912)

Au cours d'une de ses dernières séances, la [chambre de commerce de Saïgon](#) a pris connaissance d'une lettre de M. Rimaud sur les modifications à apporter aux services postaux du Sud-Annam.

.....

---

Élections coloniales  
(*Le Cri de Saïgon*, 8 novembre 1912)

M. Auguste Rimaud, candidat au scrutin de ballottage du 10 novembre, adresse aux électeurs la profession de foi suivante :

« Mes chers concitoyens,

« Revenant sur une décision prise de ne plus briguer aucun mandat électif, je me détermine à poser ma candidature à l'élection du 10 novembre pour le Conseil colonial.

À l'heure où l'institution même du Conseil colonial est vivement attaquée en France je considère comme un devoir de lutter pour le maintien de nos droits et de nos prérogatives dont ce serait une abdication que de paraître se désintéresser. Cette conduite m'est dictée par un sincère et profond attachement pour ce pays où, depuis que j'ai atteint l'âge d'homme, s'est écoulée ma vie et s'est exercée mon activité. À la tête d'intérêts importants, dont le sort est intimement lié à la prospérité générale de la Colonie, j'ai adopté comme une seconde et chère patrie notre Cochinchine où je me suis fait ma vie et où j'ai placé toutes mes espérances.

L'expérience acquise en douze années de séjour, au cours d'une carrière commerciale qui m'a mêlé étroitement à la vie économique de la Colonie, vous est un sûr garant que je pourrai utilement remplir le mandat que je sollicite de vos suffrages. [Membre des différentes municipalités qui se sont succédé de 1906 à 1912](#), j'ai donné l'occasion à mes concitoyens, au cours de mon passage aux affaires publiques, d'apprécier l'activité et le dévouement désintéressé avec lesquels j'ai exercé ces fonctions dont j'ai conscience d'avoir rempli le mandat avec une scrupuleuse loyauté et le souci impartial des intérêts généraux .

D'une absolue indépendance, de par mon caractère et de par ma situation, je saurai être toujours le porte-parole énergique de toutes les revendications légitimes, et tous ceux qui voient leurs droits méconnus ou qui auront à se défendre contre l'arbitraire trouveront en moi un avocat combatif et que rien n'intimidera.

Soucieux de ne point limiter mon indépendance par des promesses de surenchère électorale, je ne préciserai pas mes initiatives par un quelconque programme. Mais,

fidèle à ma ligne de conduite, je m'engage en toute sincère bonne foi, si vous m'envoyez siéger au sein du Conseil colonial, à n'apporter dans l'examen de la discussion de toutes les questions soumises à cette assemblée que l'unique souci de l'intérêt général et du développement de notre belle Colonie.

Libre de tout engagement, je ne suis inféodé à aucun clan. Animé du seul désir de faire œuvre utile dans la mesure de mes moyens, je n'aurai, en toute impartialité, d'autre guide que ma conscience. Je ne veux point, mes chers concitoyens, faire ici de la phraséologie électorale. Aussi je vous donne simplement mais loyalement et sincèrement l'assurance, que, si vous me faites l'honneur de m'accorder vos suffrages, j'apporterai, dans l'exercice de mon mandat une jeune et féconde activité et une immense bonne volonté.

Auguste RIMAUD,  
membre de la chambre de commerce de Saïgon.»

---

Vers Angkor  
(*Saïgon sportif*, 21 décembre 1912)

Messieurs Rimaud, M<sup>me</sup> et M. Le Roy d'Etiolles\*, ont quitté Saïgon samedi dernier, se rendant à Angkor pour y visiter les ruines ; nos compatriotes doivent rentrer aujourd'hui à Saïgon.

---

La Semaine des banquets  
(*Saïgon Sportif*, 15 mars 1913)

Le banquet A. Rimaud

Mercredi soir, à 8 heures, au Continental, la presque totalité des membres présents à Saïgon de la [Société des courses](#) s'étaient donné rendez-vous pour témoigner à M. Rimaud, président, toute leur sympathie et tout leur regret causé par son départ en congé.

.....

---

ÉCHOS  
(*La Dépêche coloniale*, 23 octobre 1913)

Une fête coloniale. — Lundi, au café de Paris, une élite de [Français d'Asie](#) fêtait M. J. Ferrière, directeur du *Courrier saïgonnais*, à l'occasion de sa promotion dans la Légion d'honneur.

Parmi les convives : Rimaud

---

Le Déjeuner Garros  
(*La Dépêche coloniale*, 24 octobre 1913)

Hier, à midi, le [Comité du commerce et de l'industrie de l'Indochine](#) offrait au café Cardinal un déjeuner en l'honneur de l'aviateur Roland Garros.

Parmi les convives : Rimaud

---

Une bonne nouvelle  
(*Saïgon Sportif*, 7 février 1914)

On nous a fait part du retour prochain, parmi nous, de M. Rimaud, le sympathique président de la Société des courses.

M. Rimaud doit, en effet, s'embarquer de France le 8 mars ; il sera donc à Saïgon à la fin de ce mois. Bien que nous ne nous occupions pas de questions politiques, nous ne pouvons résister au désir de recommander, à nos amis et lecteurs, la candidature de M. Rimaud, qui, bien qu'absent et candidat sortant, se représente aux élections de la chambre de commerce qui doivent avoir lieu le lundi 9 courant. M. Rimaud, par ses connaissances spéciales et ses hautes relations commerciales, est tout désigné pour remplir le mandat qu'il sollicite des électeurs.

---

Accidents d'auto  
(*Saïgon sportif*, 27 juin 1914)

Lundi dernier, un accident d'auto qui aurait pu avoir de plus graves conséquences s'est produit sur la route Saïgon-Phom-penh, à quelques kilomètres de Soairieng.

M. Reich, directeur de la Société Levallois-Perret\*, se rendait à Phom-penh quand son auto culbuta dans un fossé ; M. Reich fut projeté à terre très violemment et eut l'épaule droite luxée ; des secours immédiats furent envoyés par le Résident de Soairieng qui fit transporter le blessé à la résidence.

Un télégramme adressé en toute hâte à Saïgon à M<sup>me</sup> Reich, l'informait de l'accident arrivé à son mari ; M. Rimaud, ayant eu connaissance du télégramme, envoya aussitôt son auto avec son chauffeur et deux indigènes.

Mais, en cours de route, à 50 km. environ de Tayninh, un pneu ayant crevé, la voiture, de M. Rimaud qui pèse près de 1.300 kilos, fit plusieurs embardées terribles et finit par choir en se retournant sens dessus dessous avec les voyageurs ; fort heureusement, aucun d'eux ne fut blessé grièvement ; la voiture de M Rimaud, par contre, fut assez endommagée.

Nous sommes heureux d'apprendre que l'état de M. Reich, actuellement soigné à Saïgon, à son domicile, ne s'est pas aggravé ; il en sera quitte pour une vingtaine de jours de repos.

---

Les événements et les hommes.  
(*Les Annales coloniales*, 6 août 1914)

M. Reich, directeur de la Société de Levallois-Perret [Anc. Éts Eiffel], est sorti indemne d'un accident d'automobile sur la route de Saïgon à Pnom-Penh.

La voiture fut mise en pièces.

Mais l'automobile de M. Rimaud, allant prendre M. Reich, victime de cet accident, fit panache à soixante kilomètres de Saïgon. Il n'y eut pas [de blessé mais la voi]ture fut très endommagée.

---

Les accidents d'autos  
(*Saïgon sportif*, 19 septembre 1914)

Décidément, c'est la série des accidents d'autos ; depuis celui survenu au sympathique président de la chambre d'agriculture, M. Mayer, nous avons à signaler ceux de M. J. Baptiste Le-phanh et de M. Rimaud.

L'automobile de M. Rimaud, entre autres, fut mise en morceaux ; elle avait déjà subi de sérieux dégâts lors de l'accident survenu, il y a quelques mois à peine, à M. Reich.

Le dernier accident dont furent victimes MM. Rimaud, Jabouille, Lacaze et de La Giroday eut lieu dimanche dernier, sur la route de Tayninh ; et dans un tournant, un des pneus avant éclata et l'auto qui filait à une allure de 20 à l'heure, vint se briser sur un arbre.

M. Rimaud eut la main gauche assez fortement entaillée ; M. Lacaze ressentit un choc nerveux qui le fait encore souffrir ; M. de La Giroday fut légèrement contusionné ; mais le plus atteint fut M. Jabouille qui eut la cuisse gauche luxée.

L'état actuel des blessés, et particulièrement de M. Jabouille, est satisfaisant.

Nous souhaitons à tous une prompte et complète guérison.

=====

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, p. 156)

## **Dumarest & Fils**

Saïgon, quai Francis-Garnier  
Pnompenh, quai Primauguet

### **IMPORTATION GÉNÉRALE**

Tissus, Métaux, Verrerie,  
Faïences, Matériel roulant,  
etc....

### **AGENTS**

pour l'Extrême-Orient  
de la maison

Barbier Bénard & Turenne

### **CONSTRUCTEURS DE PHARES**

Sous-Agence

pour le Cambodge

de l'Assurance-Incendie

le « Nord British

Mercantile Company »

Dumarest & fils

Saïgon, quai Francis-Garnier

Pnompenh, quai Primauguet

IMPORTATION GÉNÉRALE

Tissus, métaux, verrerie, faïence, matériel roulant, etc.

AGENTS pour l'Extrême-Orient de la maison Barbier, Bénard & Turenne,

CONSTRUCTEURS DE PHARES

Sous-agence pour le Cambodge de l'assurance-incendie North British Mercantile  
Company

=====

DUMAREST et Fils, Négociants  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, p. 141, 191)

SAÏGON  
20, quai Francis-Garnier

MM. A[uguste] RIMAUD, directeur ;  
M. CHAMRION, directeur ;  
THIMONIER, employé ;  
LECHENET, employé ;  
DUPRÉ, employé ;  
ROBERT, employé ;  
MEFFRE, employé ;  
GOBILLOT, employé.

PHNOM-PENH  
Quai Norodom

MM. TIXERONT, directeur, procuration ;  
MORATI, comptable.

---

DUMAREST et Fils, Négociants  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1916, p. 116)

SAÏGON  
20, quai Francis-Garnier

*Idem.*

---

Fête de fin d'année au [Lycée franco-chinois](#)  
(*Les Annales coloniales*, 5 février 1916)

Rimaud, membre de la commission municipale de Cholon et du conseil d'administration du Lycée, vice-président du conseil colonial de la Cochinchine.

---

AVIS DE DÉCÈS  
(*Mémorial de la Loire*, 12 juin 1916)

† Madame Jules Rimaud :

Madame Auguste Briat, [monsieur Auguste Rimaud](#), monsieur Louis Rimaud, médecin aide-major au 110<sup>e</sup> régiment d'artillerie lourde, et madame Louis Rimaud,

Mademoiselle Germaine Briat, monsieur Pierre Briat, mademoiselle Nancy Rimaud

Monsieur Audiffred, sénateur de la Loire, et madame Audiffred, leurs enfants et petits-enfants ;

Les familles [Dumarest](#), Rolet, Bartin, Cunit, Berthon, Buhet, Chambovet. Couprie, Laurent, Rimaud, Letellier, Raffin, Penel, Perrichon, Faure, Nicolas, Tillon, Proriol, Noye, Roy, Jaboulet, Cohendy, Ranchoux,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de



monsieur Jules RIMAUD,  
conseiller honoraire à la cour d'appel de Lyon,  
décédé le 2 juin 1916, muni des sacrements de l'Église.

Une circonstance imprévue a empêché de prévenir de ses funérailles qui ont eu lieu samedi 10 juin 1916, à 7 heures précises du matin, en l'église de Sainte-Croix, à Lyon, et, le soir, à Sail-sous-Couzan (Loire).

---

[« EMPRUNT DE LA VICTOIRE »]  
RÉSULTATS DES SOUSCRIPTIONS À L'EMPRUNT  
(Capital effectivement versé)  
4 novembre  
(*Saïgon Sportif*, 9 novembre 1918)

LES GROSSES SOUSCRIPTIONS

Ont souscrit :

MM. A. E. Mazet et Cie 350.000 francs

Cazal et Dabène 240.000 francs

Bainier 100.000 francs

M. Rimaud a souscrit à nouveau un capital de 500.000 francs, ce qui porte le montant de sa souscription totale à un million de francs.

---

1919 (9 mars) : cession à MM. Raynaud et Fontanini  
du [Grand Hôtel de Phnom-Penh](#)

---

ÉTS DUMAREST D'INDOCHINE  
S.A., 1919  
(suite de Dumarest et fils)

Francisque-*Pierre* DUMAREST,  
président

Né à Roanne, le 17 août 1873.  
Fils de Pierre *Henri* Dumarest et de Anne-Louise Richard.  
Marié en 1906 à Jeanne Milliard (ci-dessus). Dont Marguerite (1907-1987)  
(Mme Robert Veillas-Dumarest) et Henri, (1909-décédé en 1935 dans un  
accident de la route).

---

Administrateur de la [Société des Scieries et de fabriques d'allumettes de Thanh-Hoa](#) (1906),  
censeur de la Banque de France de Roanne (1909),  
commissaire des comptes du Tissage Destre-Cherpin à Roanne (1918),  
Administrateur (1913), puis, succédant à Pierre Bajard, président (1925) de la  
Banque régionale du Centre,  
Administrateur des Éts Géliot & fils à Plainfaing (Vosges),  
et de la [Société forestière de Kcebia](#) (Maroc).

---

Chevalier de la Légion d'honneur comme président de la Chambre de  
commerce de Roanne (*JORF*, 5 janvier 1928, p.162)  
Quitte la chambre de commerce de Roanne fin 1935.  
Conseiller du commerce extérieur de la France.  
Fondateur en 1936 du prix littéraire Henri-Dumarest (ci-dessous).  
Décédé à Roanne, le 24 novembre 1970.

LÉGION D'HONNEUR  
Ministère des colonies  
(*La Dépêche coloniale*, 7 février 1919)

Chevaliers

M. Rimaud (Auguste), président du Conseil colonial de la Cochinchine ; 1 an de services militaires. Depuis 10 ans 8 mois en Indochine. Titres exceptionnels : services distingués rendus dans l'exercice de ses fonctions et en qualité de conseiller municipal de Saïgon et Cholon ainsi que de membre de la chambre de commerce et du conseil d'administration du port de Saïgon.

---

L'organisation du Conseil supérieur des colonies  
(*JORF*, 15 février 1921)  
(*Le Courrier colonial*, 18 février 1921)

Textiles

Auguste Rimaud [Éts Dumarest, importateur de tissus en Indochine.

---

AEC 1922-658 — Établissements Dumarest d'Indochine,  
Bureaux : 13, rue Beaulieu, ROANNE  
Capital. — Sté au capital de 4 millions de francs.  
Objet. — Fabric. et vente des cotonnades, commerce de toutes marchandises  
d'import. et d'export. en Indochine.  
Succursales. — Cambodge : Pnom-Penh.

---

Liste générale des membres de la [Société des études indochinoises](#)  
(*Bulletin*, 1923, p. 143-149)

#### MEMBRES TITULAIRES

Chamrion, maison Dumarest et fils à Saïgon.  
Ernest (Alfred), négociant (maison Dumarest et fils) à Pnom-Penh

---

L'Indochine et la [chambre de commerce internationale](#)  
(*L'Écho annamite*, 3 mars 1923)

La section nationale de l'Indochine a également tenu à figurer dans les divers comités  
d'études :

au Comité des termes commerciaux, ... M. Auguste Rimaud, négociant,  
administrateur délégué des établissements Dumarest...

---

Le [Comité de l'Indochine](#) reçoit M. Martial Merlin  
(*La Dépêche coloniale*, 25 mai 1923)

Rimaud, administrateur délégué des Établissements Dumarest d'Indochine

---

ANNUAIRE DES PLANTATIONS DE CAOUTCHOUC DE L'INDOCHINE  
LISTE DES PLANTATIONS PRIVÉES (avec notices)  
(Renseignements arrêtés au 1<sup>er</sup> septembre 1923)  
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 12 décembre 1923)

• Société des plantations de caoutchoucs de Cochinchine\* [abs. en 1925 par les  
Plantations Terres-Rouges].

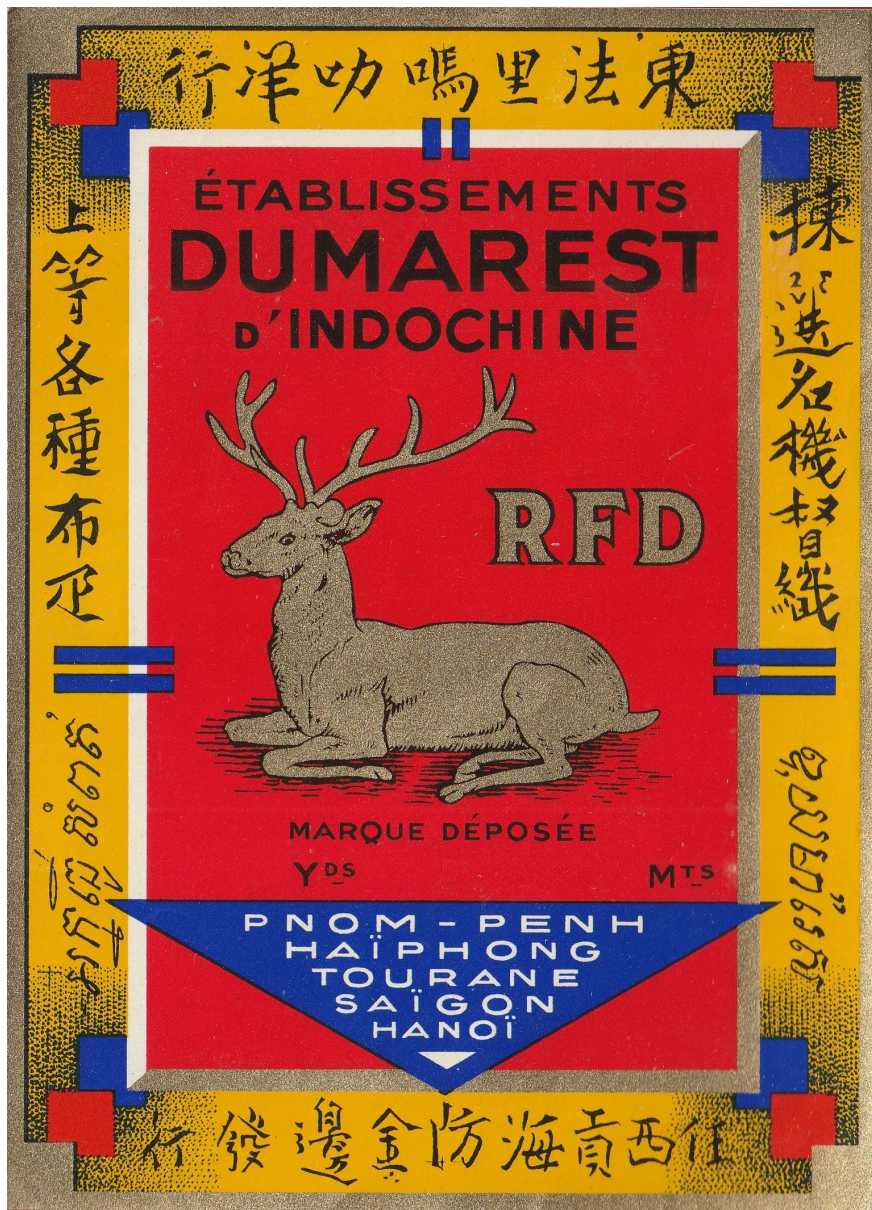
Conseil d'administration

Maurice Chamrion, directeur de la maison Dumarest fils et Cie, Saïgon.

---



[Coll. Olivier Galand](#)  
ÉTABLISSEMENTS DUMAREST D'INDOCHINE  
Saïgon - Pnom-Penh  
Imp. Pap. réunies de Roanne



[Coll. Olivier Galand](#)

ÉTABLISSEMENTS DUMAREST D'INDOCHINE

Pnom-Penh

Haiphong

Tourane

Saigon

Hanoi



Coll. Olivier Galand

Étiquette en quoc-ngu :

le mot *sanh* est obsolète. Il désignait un tissu teint en noir avec l'écorce d'un arbre.

On peut traduire par : Tissu noir de première qualité sans odeur ni décoloration  
(trad. : Sunny Le Galloudec).

L'illustration indique que le tissu résiste au soleil et à la pluie.

Imp. Pap. réunies de Roanne

*Annuaire industriel*, 1925 :

DUMAREST et fils, 13, rue Beaulieu, Roanne (Loire). Comptoirs : Saïgon (Cochinchine), Pnom-Penh (Cambodge). Fabrication et vente des cotonnades et le commerce de toutes marchandises d'importation et d'exportation en Indochine. (587-1-39317).

ÉTABLISSEMENTS DUMAREST D'INDOCHINE  
société anonyme, capital de 8.000.000 de francs  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-86)

Siège social : 20, quai Francis-Garnier, Saïgon  
négociants.

MM. CHAMRION, administrateur délégué ; POUTILLE, GREFFIOZ, DUPRÉ, ROBERT et  
MEFFRE, employés ; BESSEYRE DES HORTS ; GUIFFRAY ; M<sup>lle</sup> BERNIER, sténo-dactylo.

---

1925 (déc.) : PARTICIPATION DES Éts DUMAREST, de Roanne,  
DANS LA [SOCIÉTÉ COTONNIÈRE RODUMNA](#), à Rabat

---

### [Cercle sportif saïgonnais](#)

---

Séance du comité du 26 janvier 1926  
(*Saïgon Sportif*, 29 janvier 1926)

Admissions

À titre de membres actifs :

Dupré, Charles, employé de commerce, Établissements Dumarest, présenté par  
MM. Kropff et Terrien.

---

COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mai 1926)

De retour à la colonie : M. Dupré, directeur des établissements Dumarest.

---

COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1927)

Reviennent en France :

Guiffroy, fondé de pouvoirs de la maison Dumarest.

---

À la Société des études indochinoises

vvvvvvvvvvvv

Saïgon aura un [musée](#) digne d'elle

(*L'Écho annamite*, 20 juin 1927)

Rachat de la coll. Holbé en vue d'abonder le futur musée Blanchard de la Brosse

En piastres (\$)	Souscription	En garantie
Chamrion	300	1.000
Total	2.850	8.000

LÉGION D'HONNEUR

Ministère du commerce et de l'industrie

*(Journal officiel de la République française, 5 janvier 1928, p. 162)*

Chevalier

Dumarest (Francisque-Pierre), industriel, président de la chambre de commerce de Roanne. Conseiller du commerce extérieur ; 32 années de pratique industrielle.

---





Coll. Olivier Galand  
ÉTABTS DUMAREST  
ROANNE (FRANCE)  
SAIGON - HANOÏ - PNOM-PENH  
(mais pas encore Haïphong)  
Imp. l'Étiquette, Paris

Élection du 26 avril 1928  
Liste des candidats aux fonctions de juges consulaires  
(*L'Écho annamite*, 24 avril 1928)

1. — Juges titulaires

M. Louis Guiffray, directeur de la maison Dumarest et fils, juge suppléant sortant.

---

SOCIÉTÉS DE PLANTATION DE CAOUTCHOUC  
MEMBRES TITULAIRES DU SYNDICAT  
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 8 août 1930)

Membres titulaires

Chamrion, dir. maison Dumarest, Saïgon.

---

LES ÉVÉNEMENTS ET LES HOMMES  
Au Conseil colonial\*  
(*Les Annales coloniales*, 14 octobre 1930)

MM. Labaste, planteur ; [Pierre] Thomas, directeur des Distilleries de l'Indochine [SFDIC], et Guiffray, de la maison Dumarest, ont été désignés par le Gouvernement pour siéger au Conseil colonial, pendant la durée de la session ordinaire de 1930, en remplacement de MM. Céro [Comptoirs généraux de l'IC], Caffort et [Jacques] Joubert [M.M.], membres dudit Conseil, les deux premiers étant absents de la Colonie, et le dernier en instance de départ.

---

Électeurs français  
de la Chambre mixte de commerce et d'agriculture du Cambodge  
(*Bulletin administratif du Cambodge*, décembre 1930, p. 1941-1947)

Nom, prénoms	Fonction ou qualité	Domicile
Robert (Antoine)	Dir. maison Dumarest	Phnôm-Penh

Saïgon  
La liste des assesseurs appelés à siéger aux Assises  
(*L'Écho annamite*, 13 janvier 1931)

Assesseurs complémentaires

Guiffray Louis Jean, directeur des Établissements Dumarest, Saïgon

---

COCHINCHINE  
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 juin 1931)

M. Guiffra<sup>y</sup>, directeur des Établissements Dumarest, est nommé membre du conseil privé en remplacement de M. [Pierre] Thomas [des Distilleries de l'Indochine], démissionnaire. MM. Lacaze [Marseillaise d'Outre-Mer] et le docteur [Albert] Vielle [clinique Angier] sont nommés conseillers suppléants.

---

NÉCROLOGIE  
M<sup>me</sup> Henri Dumarest <sup>2</sup>  
(*Journal de Roanne*, 12 juillet 1931)

Nous apprenons la mort de M<sup>me</sup> Henri Dumarest. Bien que nous n'ayons pas coutume de publier des nécrologies féminines, nous ne pouvons ne pas nous incliner devant la mémoire de cette femme de bien. Mme Dumarest, présidente de l'Union des femmes de France, avait été décorée de la Légion d'honneur pour son infatigable dévouement et son inépuisable bienfaisance. Cette haute distinction avait été applaudie de tous, car elle couronnait déjà toute une existence consacrée au soulagement des misères humaines. Aucune infortune ne frappait en vain à la porte de M<sup>me</sup> Dumarest. Bien plus, que de fois n'alla-t-elle pas au devant des infortunes cachées, des « pauvres honteux », suivant l'expression commune. M<sup>me</sup> Dumarest faisait le bien avec une rare discrétion : elle réalisait admirablement le conseil évangélique : sa main gauche ignorait les générosités de sa main droite. Les pauvres et toutes les œuvres qui s'occupent à les secourir, font en sa personne une perte irréparable.

Nous adressons à MM. Pierre et Léon Dumarest et à M<sup>me</sup> Louis Sauvegrain, ses enfants, l'expresslon de nos plus sincères condoléances.

---

COCHINCHINE  
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 septembre 1931)

Sont arrivés à la colonie : M. Chamrion, directeur de la maison Dumarest...

---

Électeurs français  
de la Chambre mixte de commerce et d'agriculture du Cambodge  
(*Bulletin administratif du Cambodge*, décembre 1931, p. 1892-1897)

Nom, prénoms	Fonction ou qualité	Domicile
Robert (Antoine)	Dir. maison Dumarest	Phnôm-Penh

---

<sup>2</sup> Veuve de Pierre-Henri Dumarest (1840-1909) : ci-dessus.

Léon-*Henri* DUMAREST,  
vice-président des Éts Dumarest d'Indochine

Né à Roanne, le 22 avril 1876.

Fils de Pierre *Henri* Dumarest et de Anne-Louise Richard.

Marié à Lyon, en 1909, à Marie-Louise-Hélène Munier. Dont : André, Jacques  
mpf, Jean, Denise (ctesse Hubert de Montmorot).

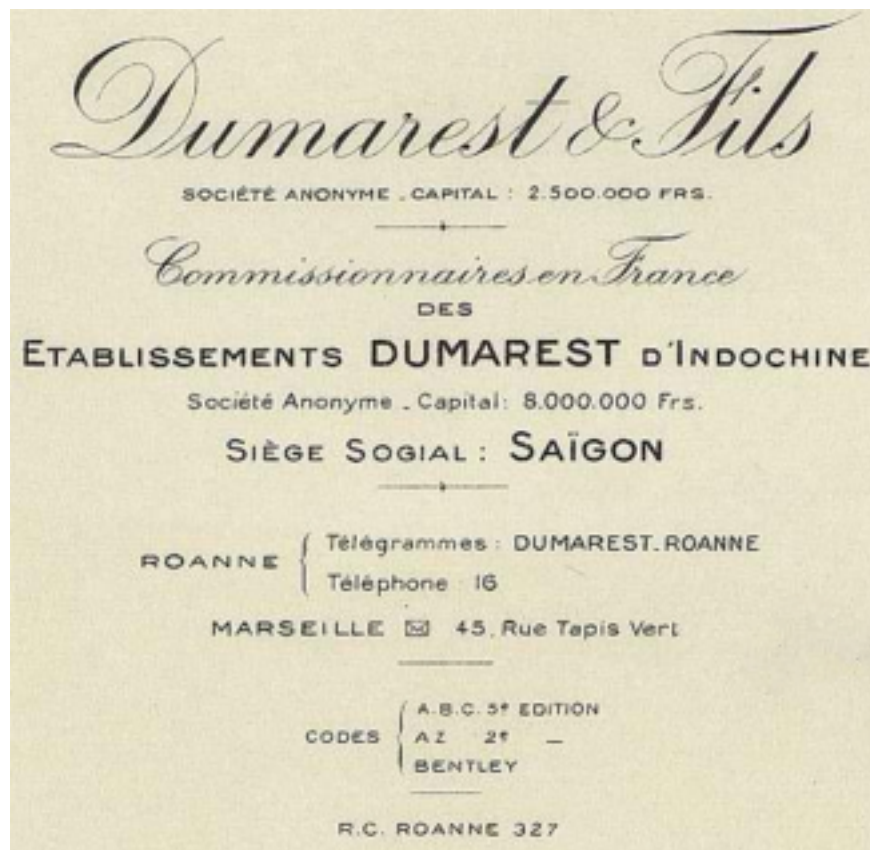
Administrateur de la [Société des Scieries et de fabriques d'allumettes de Thanh-Hoa](#) (1906),

de la [Société commerciale franco-chinoise](#) (1907).

et de la Caisse d'épargne de Roanne.

Chevalier de la Légion d'honneur du 31 décembre 1931 comme président du  
tribunal de commerce de Roanne.

Décédé à Neuilly, le 5 déc. 1963.



Entête, 1932  
(Dossier LH Henri Dumarest)

HAÏPHONG  
MARIAGE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 avril 1932)  
(*Chantecler*, 17 avril 1932)

Le mariage de M. [René] Ménétrier, directeur des Rizeries indochinoises, avec mademoiselle Huberty a eu lieu le 12 courant.

Les témoins étaient MM. Debrau, directeur de la Compagnie des assurances générales, et Alex, directeur de la Maison Dumarest frères d'Indochine.

---

Haïphong  
(*Chantecler*, 17 avril 1932)

Alex, directeur de la Maison Dumarest frères d'Indochine.

[Cercle sportif saïgonnais](#)  
Séance du comité du 28 août 1932  
(*Saïgon Sportif*, 9 septembre 1932)

Admissions  
À titre de membres actifs à Saïgon.  
M. Dupré Charles, Éts Dumarest, présenté par MM. G. Charpentier et Toulouse.

---

ETTS DUMAREST D'INDOCHINE



IMP. PAP. RÉUNIES ROANNE

SAÏGON • PNOM-PENH • HAÏPHONG • HANOÏ

[Coll. Olivier Galand](#)

ÉTABLISSEMENTS DUMAREST D'INDOCHINE

Saïgon - Pnom-Penh - Haïphong - Hanoï

Imp. Pap. réunies de Roanne



Coll. Olivier Galand

ÉTABLISSEMENTS DUMAREST D'INDOCHINE

Saigon - Pnom-Penh - Haiphong - Hanoi

Marque RFD (Le Cerf)

Imp. Pap. réunies de Roanne

*Indochine-Adresses*, 1933, pp. 291-293 :  
ÉTABLISSEMENTS DUMAREST D'INDOCHINE.  
Société anonyme au capital de 8.000.000 de fr.,  
Siège social : Saïgon,  
Agences : Phnom-Penh, Hanoï, Haïphong,  
Correspondants en France :  
Société des Tissages Dumarest et fils à Roanne (Loire),  
Importation générale,  
R.C. Saïgon n° 135.  
2, boulevard Charner  
Adr. Tél. : « DUMAREST »,  
Téléphone n° 69.  
Boîte Postale n° 69.  
Codes : A.Z. — A.B.C. — Natio — Bentley's,  
Directeur : L. Guiffroy.  
Agents exclusifs de :  
Cie des Vernis Valentine « Presotin et Presomet ».  
Dollfus Mieg & Cie (Cochinchine et Cambodge).  
Ets J. M. Paillard.  
Ets Maréchal.  
Meubles Fischel.  
Parfums Piver.  
Sté anonyme Frigeco (réfrigérateur électrique).  
Sté de Ricqlès (conjointement avec Boy-Landry).  
Sté des Applications Frigorifiques (Brevet Singrün).  
Sté des Cigares Français.  
Sté Parapluie Revel.  
Assurance :  
La Mutuelle du Commerce et de l'Industrie.



**Établissements DUMAREST d'Indochine**  
**SAIGON — PNOM-PENH — HANOI — HAIPHONG**

**Tous articles d'Importation en Indochine**

Représentants de :

Parfums Piver  
Société des Cigares Français  
Etablissements Maréchal  
Société Parapluies Revel  
Etablissements J. M. Paillard  
Société Anonyme Frigéco, réfrigérateur électrique  
Société des Applications Frigorifiques, brevet Singrün  
Meubles Fischel  
Compagnie des Vernis Valentine, « Présotim » et « Présomet »  
Dollfus Mieg & C<sup>ie</sup> (Cochinchine et Cambodge)  
Société De Ricqlès, conjointement avec la Société Boy-Landry

ASSURANCE contre les risques de grèves et d'émeutes :

**LA MUTUELLE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE**  
Capitaux assurés 21 milliards de francs

HANOÏ

Naissances

(*L'Avenir du Tonkin*, 15 avril 1933)

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juin 1933)

Clinique Patterson

Desseigne Anne, fille du directeur des établissements Dumarest et de M<sup>me</sup>, née Marguerite Pirrin.

Cercle sportif saïgonnais

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration  
du 2 octobre 1933

(*Saigon Sportif*, 20 octobre 1933)

Admissions

Membres actifs

M. Bidault Daniel, Établissements Dumarest, présenté par MM. Boscq et G. Charpentier.

LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES ACTIFS DE  
L'ASSOCIATION TONKINOISE DES ANCIENS COMBATTANTS (ATAC) (1935)

N° matricule	Nom et prénom	Profession	Adresse
1.510	Pontille (Étienne)	Directeur des Éts Dumarest d'Indochine	Haïphong

Électeurs français  
de la Chambre mixte de commerce et d'agriculture du Cambodge  
(*Bulletin administratif du Cambodge*, mai 1935, p. 639-644)

Nom, prénoms	Âge	Profession ou qualité	Domicile
Guerrier (Joseph)	27	Fondé de pouvoirs Dumarest	Phnôm-Penh

MARIAGE  
Auguste Auradé  
Yvonne Kuter  
(*Chantecler* (Hanoï), 2 mai 1935, p. 6)  
[pas de html. Saisi main]

Le 27 avril, à 10 h. 30, a eu lieu le mariage de M. Auguste Auradé, de la société des Charbonnages de Uong-Bi, avec M<sup>lle</sup> Yvonne Kuter.

Les témoins étaient : MM. Albert Lataste, croix de guerre, directeur général des Charbonnages du Đông-Triêu, et [Marcel Pontille, médaillé militaire, croix de guerre, directeur des Éts Dumarest à Haïphong.](#)

#### AVIS DE DÉCÈS

ROANNE-SAIL-SOUS-COUZAN  
(*Mémorial de la Loire*, 19 août 1935)

M<sup>me</sup> Auguste Rimaud ;  
MM. Michel et François Rimaud ;  
M<sup>lle</sup> Suzanne Rimaud ;  
M<sup>me</sup> Auguste Briat ;  
Le Docteur et M<sup>me</sup> Louis Rimaud ;  
M. et M<sup>me</sup> Maxime Rioufol ;  
Le Docteur et M<sup>me</sup> Paul Berger ;  
M. et M<sup>me</sup> Georges Bousquet ;  
M<sup>lles</sup> Ginette et Simone Rimaud ;  
MM. Jean et Louis Rimaud ;  
Le lieutenant et M<sup>me</sup> Henri Rioufol ;  
M. et M<sup>me</sup> Jacques Rioufol ;  
Les familles Rollet, Martin. Letellier-Raffin. Dumarest. Sauvegrain, Veilleux, Cunit, Chambovet,  
Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Auguste RIMAUD,  
chevalier de la Légion d'honneur,

décédé à Roanne, le 18 août 1935, dans sa 59<sup>e</sup> année, muni des sacrements de l'Église.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses funérailles qui auront lieu le mardi 20 courant, à 10 heures.

Le service religieux aura lieu à l'église Saint-Louis, où le corps est déposé. L'inhumation aura lieu à Sail-sous-Couzan, le même jour, 15 heures.

*De Profundis !*

---

Auguste RIMAUD,  
ancien président du conseil colonial  
(*La Dépêche d'Indochine*, 21 août 1935)

Hier parvenait à Saïgon la nouvelle du décès d'Auguste Rimaud.

Auguste Rimaud, ce nom ne dira pas grand chose aux nouveaux-venus dans la colonie, à tous ceux qui comptent moins de quinze ans de séjour en ce pays.

Auguste Rimaud, pendant vingt deux ans, comptés depuis le début du siècle, fut une des figures cochinchinoises les plus sympathiques. Sa mort attristera tous ceux qui le connurent et, parmi eux tous, plus particulièrement un de nos grands anciens, j'ai nommé M. Reich, directeur de Levallois-Perret, un vieil ami de Rimaud.

Auguste Rimaud fut, durant un an, président du conseil colonial. C'est en qualité d'occupant actuel du siège que j'ai le devoir de rappeler aujourd'hui au public cochinchinois le souvenir de ce prédécesseur.

Auguste Rimaud naquit vers 1877<sup>3</sup> sur les rives de la Loire, en un centre industriel important, à Roanne. Il vint en Cochinchine vers 1900 pour y prendre immédiatement la direction de la maison Dumarest, après le départ de Berthet, lequel devint chef de la firme Descours et Cabaud.

Rimaud était apparenté aux Dumarest, mais il ne devait pas exclusivement sa situation à ce lien de famille. Les grands industriels de Roanne l'avaient choisi pour diriger leur firme parce qu'ils n'ignoraient rien de ses qualités. Ce jeune homme de 23 ans était licencié en droit et diplômé des Hautes Études commerciales.

Bien qu'originaire du centre de la France, Rimaud avait un type exotique. Je le revois encore avec sa petite taille, de teint très bronzé, les cheveux noirs et frisés. L'ensemble formait un physique agréable.

Rimaud ne fut pas long à se créer à Saïgon des amitiés durables, des amitiés solides, car c'était un camarade aimable, généreux, spirituel.

Par sa compétence commerciale, il acquit rapidement une situation de tout premier plan et, peu de temps après son arrivée, il fut choisi pour siéger à la chambre de commerce.

Son désir de participation aux affaires publiques semblait limité là, sur ce terrain purement professionnel. Mais le sort en décida autrement.

Cuniac, le maire de Saïgon, ayant été battu en 1906, aux élections législatives, par François Deloncle, démissionna. Le gouverneur général Beau en profita pour dissoudre le conseil municipal et le remplacer par une commission municipale que présida l'administrateur Durantou.

Rimaud fit partie de cette commission municipale en compagnie de quelques autres chefs de maison tels que Gage et Garriguenc.

Ayant le sens des affaires publiques aussi bien que des affaires commerciales, Rimaud se fit rapidement remarquer. D'ailleurs il était doué d'une certaine éloquence, on l'écoutait avec plaisir, car il avait le don d'être clair, précis, souvent spirituel.

---

<sup>3</sup> Saint-Étienne, 23 janvier 1878.

Il acquit une grosse autorité au sein de cette commission municipale, si bien que lorsque celle-ci dut céder la place à de nouveaux élus, Rimaud fut choisi comme candidat de la liste gouvernementale à la tête de laquelle se trouvait M. Gigon-Papin, liste opposée à celle de Cuniac. La campagne électorale fut dure.

Les orateurs n'étant pas nombreux de ce bord, ce fut Rimaud qui se chargea des discours dans les réunions publiques. C'est ainsi qu'un soir, au Café Républicain, situé au coin des rues Ohier et Pellerin, il eut comme contradicteurs deux grands maîtres de la parole : MM. Camille Aymard et Gabriel Freyssenge, partisans de Cuniac. L'assaut fut rude, mais Rimaud s'en tira honorablement.

Au premier tour de scrutin, la liste Cuniac arriva en tête, mais seuls furent élus Cuniac et le docteur Dejean de la Bâtie.

Au deuxième tour, ce fut un coup de théâtre.

Outrey assurait l'intérim du gouvernement de la Cochinchine. Il se fit la main en vue des élections futures. Il exerça une formidable pression sur les fonctionnaires, alors plus soumis, et toute la liste Gigon-Papin fut élue au deuxième tour.

Rimaud fut donc conseiller municipal en compagnie de MM. Cuniac, Dejean, Gigon-Papin, Richaud, Dupont, Perlié, Maurice, Labbé, Tréfaut, Massari et Montégout.

En même temps, la chambre de commerce le délégua au conseil colonial.

En 1909, Paul Marquié étant parti définitivement en France, la présidence de notre première assemblée était vacante. Les statuts du conseil colonial n'interdisant pas, alors, le choix d'un délégué, Rimaud fut porté à la présidence.

Il avait à peine trente deux ans. Ce fut le plus jeune président du conseil colonial de la Cochinchine.

Rimaud ne demeura qu'une année à ce poste <sup>4</sup>. Je dois dire, pour l'avoir vu, qu'il présidait avec autorité, ce qui n'était pas très aisé, même à cette époque en laquelle les discussions étaient moins passionnantes [passionnées] qu'aujourd'hui.

En 1910, Deloncle ayant été battu par maître Pâris [aux législatives], Cuniac revint à la vie publique et Rimaud dut lui céder son siège.

C'est en 1921, je crois, que Rimaud quitta définitivement l'Indochine. Il vint de mourir à Roanne, dans ce joli coin de la Loire où il vit le jour. Sa mort consterna ses amis d'Indochine.

Ceux qui connurent Rimaud conserveront longtemps le souvenir de cet excellent camarade qui les recevait si gentiment en sa maison de la rue Eyriaud-des-Vergnes, construite et aménagée avec tant de goût par ce célibataire qui semblait endurci. Ce goût du célibat lui passa dès son retour en France puisqu'il se maria peu de temps après son arrivée à Roanne. Il eut trois enfants, trois petits orphelins aujourd'hui.

La mort de Rimaud constitue pour les Établissements Dumarest d'Indochine une très lourde perte, car à Roanne, il avait continué à assumer les fonctions d'administrateur délégué et il contribua pour beaucoup à la prospérité de cette firme.

Rimaud était un des rares dirigeants métropolitains au courant des besoins de la colonie, c'était certainement un des hommes les plus aptes à défendre l'Indochine.

Sa mort est une grosse perte pour la Cochinchine qui fut un peu sa patrie d'adoption.

Henry de Lachevrotière.

---

NÉCROLOGIE  
Auguste Rimaud  
(*Les Annales coloniales*, 24 août 1935)

---

<sup>4</sup> Souvenirs douteux. Il n'y a pas trace de Rimaud dans les P.V. du conseil colonial en 1919-1910. Il n'y fut élu qu'en 1912, en devint vice-président en 1915 et président de 1916-1918.

Nous apprenons la mort, à Roanne, de M. Auguste Rimaud, chevalier de la Légion d'honneur, ancien président du Conseil colonial de Cochinchine, administrateur délégué des Établissements Dumarest d'Indochine, administrateur de la Compagnie du Cambodge\* [ancien administrateur des Plantations de la Route-Haute].

M. Rimaud, qui participa à la fondation des Établissements Dumarest en Indochine, était un travailleur de grande valeur et un homme de grande conscience. Cette perte sera très sensible aux vieux coloniaux qui l'ont vu à l'œuvre à Saïgon.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Louis, à Roanne, le 30 août.

---

Saïgon  
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 août 1935)

Le décès de M. Rimaud. — C'est avec une profonde tristesse que tous les vieux Cochinchinois apprendront le décès, survenu à Roanne, lundi 19 août, de M. Auguste Rimaud, ancien président du Conseil colonial.

Auguste Rimaud dirigea longtemps la succursale de la maison Dumarest, quai de Belgique. Il s'y fit connaître et estimer. À la chambre de commerce, d'abord, puis au conseil colonial, il prit une part très active à la vie politique et économique de ce pays dans toutes les dernières heures de la guerre et les premières de l'après-guerre.

Riche, Auguste Rimaud était généreux et bon.

On se souviendra en Cochinchine qu'un des premiers, il s'inscrivit pour la somme de 500.000 francs à l'emprunt de la Victoire. On souviendra longtemps aussi de nombreux autres gestes de cet ordre.

Dans le domaine de la charité, on ne fit jamais appel en vain à cet homme au grand cœur.

Auguste Rimaud quittait la Cochinchine en 1921, appelé au poste d'administrateur-délégué la société Dumarest. Il ne devait jamais revenir.

---

FONDATION HENRI-DUMAREST  
(*Journal officiel de la République française*, 11 mars 1936)

Par décret en date du 7 mars 1936, l'Académie française est autorisée à accepter la donation entre vifs qui lui a été consentie par M. Francisque-Pierre Dumarest et Mme Jeanne-Marie-Élisabeth Milliard, son épouse, d'une somme de 250.000 francs pour les arrérages en être remis chaque année à un jeune homme de plus de vingt ans et de moins de trente ans, orienté vers les spéculations de l'esprit ou vers les études psychologiques, afin de contribuer à l'affranchir des nécessités de la vie. Cette fondation prendra le nom de « Fondation Henri-Dumarest ».

---

CHRONIQUE DE HAÏPHONG  
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 juin 1936)

L'AFFAIRE DU GARDIEN DES ÉTABLISSEMENTS DUMAREST. — M. le juge d'instruction Selvanadin va clôturer bientôt son information dans l'affaire du gardien bengali Moukarabe qui, avec quelques camarades, a attaqué, il y a quelques mois Galamach, gardien aux Établissements Dumarest. Le dossier de l'affaire sera soumis à la

Chambre des mises en accusation, et les accusés comparaîtront à la prochaine session devant la Cour criminelle.

---

CHRONIQUE DE HAÏPHONG  
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 juillet 1936)

LA TENTATIVE D'ASSASSINAT DU GARDIEN DES ÉTABLISSEMENTS DUMAREST. — M. le juge d'instruction Selvanadin a terminé son Information dans l'affaire du gardien des Établissements Dumarest. Le dossier a été envoyé à la Chambre des mises en accusation, et il y a lieu de croire que Moukarabe, Bo Adoul, Mohamed Afzal, tous trois inculpés de tentative de meurtre sur le personne du gardien afghan Galmach comparaîtront à la prochaine session de la Cour criminelle.

On se rappelle les faits. La nuit du 30 décembre dernier, alors que le gardien Galamach se trouvait à son poste, devant les Établissements Dumarest où il venait d'être embauché depuis une dizaine de jours, il reçut un coup de matraque, lui fracassant un os du crâne, et Galamach n'a échappé à ta mort que par un véritable miracle. L'enquête conduite par M. Versini, le distingué commissaire aux délégations judiciaires, a amené l'arrestation de Mou Karabe dit Mo Doukrabe, gardien lui aussi, chez qui il a été découvert des effets portant des traces de sang. L'enquête a établi aussi le mobile du crime : règlement de comptes entre gardiens, et la complicité de Bo Adoul et Mohamed Afzal. Les trois inculpés sont détenus à la prison civile.

---

COUR CRIMINELLE DE HANOI  
pour le 4<sup>e</sup> trimestre de l'année  
Audience du mardi 8 décembre 1936  
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 décembre 1936)

M. le conseiller Mignard préside, à l'assistance de MM. les conseillers Lebeault et Ratzel et de MM. les assesseurs Jacomet et Bentz désignés par le sort.

M. l'avocat général Moreau occupe le siège du ministère public. Greffier : M. Piazza d'Olmo, Huissier : M<sup>e</sup> Chaperon. Interprètes : MM. Faugère et Mohammed, ce dernier interprète *ad hoc* pour la langue tamoule.

La première affaire appelée concerne une rixe survenue à Haïphong entre gardiens de nuit hindous. Sont inculpés dans cette affaire :

- 1) Moukarabe dit Mo Doukrabe, 34 ans, marchand de chèvres ;
- 2) Bo Abdul Gamy, 55 ans, chauffeur ;
- 3) Mohamed Afzal, 23 ans, employé de mine.

M<sup>e</sup> Dilleman représente la partie civile.

Les accusés sont assistés de M<sup>es</sup> Mayet et Lambert.

[La salle d'audience est presque entièrement occupée par des gardiens de nuit venus nombreux assister au procès de leurs coreligionnaires.](#)

Après l'interrogatoire d'identité des accusés, M. le greffier Piazza donne lecture de l'acte d'accusation.

Nos lecteurs connaissent les faits reprochés aux accusés, la chronique de Haïphong les ayant abondamment relatés au moment de leur perpétration. Rappelons-les cependant brièvement.

Le 30 décembre 1935, vers 5 h 30, Galamach, gardien de nuit des établissements Dumarest à Haiphong était trouvé grièvement blessé devant la porte de la maison du

directeur de ces établissements, et transporté à l'hôpital où, étant donné la gravité de son état, il ne put être entendu que le 8 janvier 1936.

Du rapport médico-légal en date du 11 janvier 1936, il appert que Galamach présentait des plaies contuses profondes et nombreuses.

Galamach déclara qu'il avait été frappé par Moukarabe avec l'assistance de Gamy et Mohamed Afzal.

Ces derniers protestèrent énergiquement de leur innocence.

Mais il est établi que Galamach avait obtenu le poste de gardien de nuit de la maison Dumarest quatre jours avant l'agression dont il a été victime, qu'il l'avait obtenu malgré l'intervention de son prédécesseur, Mohamed Afza en faveur de Moukarabe et qu'il [avait refusé, contrairement aux usages, de verser une indemnité à Mohamed Afzal.](#)

Les accusés nient énergiquement avoir frappé leur coreligionnaire Galamach qui, disent-ils, les ont accusés par vengeance.

L'interrogatoire des accusés ne sera pas long ; ces derniers se bornent à dénier faits qui leurs sont imputés.

Après l'audition des témoins qui sont, du reste, peu nombreux, M<sup>e</sup> Dilleman, pour la partie civile, prend la parole pour demander à la Cour d'entrer en condamnation.

Très belles plaidoiries de M<sup>es</sup> Lambert et Mayet pour les accusés.

Après délibération, la Cour acquitte Bo Abdul Gamy et Mohamed Afzal et condamne Moukarabe dit Mo Doukrabe à cinq ans de travaux forcés et mille piastres de dommages-intérêts à la partie civile.

---

AEC 1937/950 — Établissements Dumarest d'Indochine,  
SAIGON (Cochinchine).

Commissionnaires en France : Société anon. Dumarest et fils, 13, rue Beaulieu,  
ROANNE (Loire).

Tél. : 29-86 et 87. — Télég. : Dumarest-Roanne. © : A. B. C., 5<sup>e</sup> édit., Bentley, Code National français.

Capital. — Société anon., fondée le 1<sup>er</sup> janvier 1920, au capital de 8 millions de fr. en 8.000 actions de 1.000 fr. libérées (Antérieurement : Dumarest et fils, 1887)

Objet. — Commerce de toutes marchandises d'import. et d'export. en Indochine.

Imp. — Tissus de coton, soieries, métaux, parfumerie, bimbéloterie, quincaillerie, tôles ondulées, outillage pour plantations.

Maisons. — Cochinchine : Saïgon. — Cambodge : Pnom-Penh. — Tonkin : Haïphong et Hanoi.

Conseil. — MM. Pierre Dumarest, Léon Dumarest, Maurice Chamrion, Robert Veillas, André Dumarest, administrateurs.

---

## NÉCROLOGIE

Louis Guiffroy

(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 23 janvier 1937)

Dimanche dernier est décédé à Saïgon, dans sa 42<sup>e</sup> année, M. Louis Guiffroy, officier de la Légion d'honneur.

Monsieur Louis Guiffroy, après avoir été directeur de la Maison Courtinat\*, avait pris la direction des Établissements Dumarest. Gros travailleur, on le voyait peu en dehors de ses bureaux.

Il était président du Syndicat des importateurs, conseiller privé.

Il disparaît dans la fleur de l'âge, laissant une veuve et un enfant.

---

## À SAÏGON

---

LES OBSÈQUES DE MONSIEUR GUIFFRAY ONT EU LIEU EN PRESENCE D'UNE FOULE  
INNOMBRABLE ET RECUEILLIE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 janvier 1937)

Les obsèques de M. Guiffray, directeur de la maison Dumarest et président du Syndicat des importateurs, ont eu lieu, hier après-midi, en présence d'une foule extrêmement nombreuse.

Le cortège funèbre se forma rue Eyriaud-des-Vergnes, au domicile mortuaire.

Lorsque le corbillard, précédé d'innombrables couronnes, parmi lesquelles nous avons noté celles de l'Association des importateurs, de la maison Dumarest, des maisons Denis-Frères, Chotirmal, Descours et Cabaud, Nihalsand, du conseil d'administration de la Caisse d'épargne, de la Cie des Messageries maritimes et du Syndicat des exportateurs, se met en marche, vers 17 heures, dans la direction de la cathédrale, une foule déjà très dense était présente. En arrivant au cimetière de la rue de Massiges, celle-ci n'avait fait que s'accroître et l'on pouvait compter alors plusieurs centaines de personnes.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Ardin, Joly, Berthet, Brunet, Le Strat et Sohm.

M. Pagès, gouverneur de la Cochinchine, accompagné de M. Dupré, directeur de la Justice, du docteur Vielle et du général Mouchet, ouvrait le cortège composé de nombreuses personnalités locales.

.....  
M<sup>e</sup> Pâris, président de l'Association des anciens combattants, prononça ensuite l'allocution suivante :

Notre émotion à la nouvelle de la disparition de notre ancien président, Laurent Gay, n'était pas encore calmée, que, brutalement, nous apprenions que notre camarade Louis Guiffray, lui aussi, était enlevé à notre amitié.

Guiffray ! Un des meilleurs parmi nous, disparu en pleine maturité ! Tristes conséquences d'une guerre que les jeunes générations ont trop oublié.

Né le 10 mars 1895 à Villeurbanne, il fut incorporé au début des hostilités dans une arme d'élite : les chasseurs alpins ! Il donne vite la mesure de ses belles qualités et après avoir rapidement gravé les modestes échelons de la hiérarchie militaire, ayant déjà été blessé sur les positions du « Linge » et cité à l'ordre de la brigade, il fut nommé sous-lieutenant en 1916 et termina la guerre comme lieutenant avec 2 blessures et 4 citations, dont 2 à l'ordre de la brigade, une à l'ordre du corps d'armée et la dernière à l'ordre de la 6<sup>e</sup> armée.

Que ce soit comme simple soldat, comme sous-officier ou comme officier, Guiffray s'affirma toujours comme un magnifique combattant, un de ceux qui non seulement s'imposaient par leur bravoure, mais également par leur intelligence et par la compréhension de leurs devoirs.

Quel plus bel hommage pourrais-je rendre à sa mémoire que de vous relire sa dernière citation !

Officier d'élite, aimé et admiré de ses chasseurs pour sa bravoure, son sang-froid et ses qualités morales ! Le 18 juillet 1919, dans des conditions particulièrement difficiles, a entraîné ses chasseurs à l'assaut ; a su repérer les mitrailleuses qui arrêtaient sa progression, et a repris résolument le mouvement, appuyé par les chars d'assaut. Blessé d'une balle à la tête, en criant : « En avant ! ».



Il ne fut cependant que tardivement récompensé de son héroïsme et n'obtint la croix de chevalier de la Légion d'honneur qu'en 1920 seulement. La rosette d'officier était venue ensuite.

Admirable combattant pendant la guerre, les qualités morales de Louis Guiffray continuèrent dans la paix à l'imposer parmi ses concitoyens, malgré sa réserve et sa modestie.

Directeur d'une importante maison de commerce, ses pairs l'avaient choisi pour présider le Groupement des importateurs. Son intelligence, son bon sens, son esprit droit avaient attiré sur lui également l'attention du gouvernement qui avait tenu à s'assurer ses avis pondérés et éclairés en le désignant comme membre du Conseil privé de la Colonie.

Un avenir brillant s'ouvrait devant lui ! Hélas ! la guerre, pour ne pas l'avoir pris en pleine tourmente, ne lui a pas permis de donner toute sa mesure...

Une séquelle de ses blessures l'enlève trop tôt à l'affection des siens.

Puissent les regrets unanimes, qui accompagnent sa disparition, atténuer leur douleur.

Pour nous, ses camarades, le souvenir de Guiffray subsistera comme celui d'un des plus loyaux, courageux et meilleurs Français.

Adieu.

M. Ardin, président du conseil colonial et de la chambre de commerce, fit à son tour l'éloge du disparu dans ces termes :

J'ai le triste devoir d'adresser, au nom du conseil colonial de la Cochinchine et en celui de la chambre de commerce de Saïgon, un dernier adieu à Louis Guiffray qui, pendant de nombreuses années, apporta à ces deux assemblées un concours précieux et contribua à affermir leur autorité.

Celui dont nous déplorons la mort s'est éteint après avoir rempli son existence entière par le travail. Sa vie, partagée entre son foyer qu'il aimait et les affaires de la société qu'il dirigeait avec une compétence et une activité reconnues par tous, ornée à chaque étape de succès et d'honneurs qui n'avaient aucune prise sur sa modestie, fut admirable de labeur et de probité.

Dans les années où il a occupé dans les assemblées élues la place où la confiance des électeurs l'avait appelé, il a su par sa participation assidue aux affaires publiques se montrer digne du choix que ses concitoyens avaient fait, donnant à tous l'exemple du désintéressement, de la liberté de pensée, de la justesse et de la prudence.

Les mots manquent devant ce cercueil. Ils ne sauraient d'ailleurs exprimer la profondeur de notre peine et dire d'une façon complète la part que nous prenons dans le deuil qui frappe si cruellement la famille de notre ami regretté.

En saluant respectueusement M<sup>me</sup> Guiffray, je l'assure de la piété avec laquelle le conseil colonial de la Cochinchine et la chambre de commerce de Saïgon garderont la mémoire de celui devant lequel je m'incline, aujourd'hui, pour la dernière fois.

M. Pagès, gouverneur de la Cochinchine, d'une voix émue prononça, en dernier, le discours que nous reproduisons ci-dessous :

Après les hommages de la chambre de commerce, des importateurs du conseil colonial, de l'Association des anciens combattants, adressés à M. le conseiller privé Guiffray et auxquels s'associe entièrement le gouvernement de la Cochinchine, je tiens à cœur d'apporter à celui qui l'a si bien servi un témoignage public d'estime et de sympathie, en même temps qu'un dernier salut.

Soldat, officier. employé de commerce, chef de maison, président du Syndicat des importateurs, membre élu des assemblées locales, M. Louis Guiffray, dont nous avons appris avec stupeur la disparition, représentait le symbole du devoir.

La Guerre l'avait surpris comme il n'avait pas encore vingt ans. Il partit au front dans le corps magnifique des chasseurs alpins. Il devait y être blessé le 3 août 1915, à l'attaque de Barrendorf, de deux éclats d'obus, dont l'un a provoqué, à retardement, la disparition d'aujourd'hui.

Se croyant rétabli, il repartit pour le chemin des Dames et l'Harmanswillerkopf et le front italien où sa poitrine se constelle de la croix de guerre italienne.

Au moment de la grande offensive de juillet 1918. libératrice de notre territoire, il fut blessé une seconde fois par une balle de mitrailleuse qui traversa sa mâchoire de part en part. Il termina la guerre comme capitaine de réserve et chevalier de la Légion d'honneur, auréolé de cinq magnifiques citations : trois à l'ordre de la brigade, une à l'ordre du corps d'armée, une à l'ordre de l'armée.

Rendu à la vie civile, M. le conseiller Guiffray gravit peu à peu les échelons de la hiérarchie civile coloniale. Les qualités de cœur et de caractère qu'il avait manifestées pendant les hostilités lui valurent vite les postes les plus difficiles.

Désigné en 1930 par la chambre de commerce comme délégué au conseil colonial, il était appelé la même année à siéger au Conseil privé comme membre titulaire. En vous, monsieur le conseiller, les divers Gouverneurs qui se sont succédés à la tête de la Cochinchine ont trouvé le collaborateur le plus sûr et le plus précieux. Votre connaissance approfondie des gens et des choses, votre jugement réfléchi s'exprimaient en avis sagaces et féconds.

Une indulgence née de la guerre et de ses horreurs donnait une ligne particulièrement humaine à votre conception élevée de devoir et de la patrie. Et en 1934, le gouverneur de la République vous promouvait au gradée d'officier de la Légion d'honneur. Je m'incline profondément devant votre tombeau.

Mais ce n'est pas seulement le collaborateur que nous pleurons en vous, c'est aussi l'ami perdu, l'ami droit et sûr, aux idées nettes et franches, au jugement sain, l'homme dont la vie a été toute de courage physique et moral et pour lequel ont surtout compté le devoir, le travail et la famille. Vous n'avez jamais connu la moindre défaillance. Malgré le mal qui, chaque jour, vous minait, vous avez tenu, comme au front, jusqu'au bout. Vous êtes entré dans la mort avec la certitude des comptes définitifs.

Nul plus que moi ne ressent la perte que nous subissons et j'adresse à votre mémoire l'hommage de mon estime et de mon amitié.

Madame ma femme et moi, nous nous inclinons devant votre douleur et celle de votre fils Jean Guiffray auquel son père laisse l'honneur d'un nom sans tache et l'exemple d'une vie de travail et de probité.

Puissent nos sentiments attristés et l'affliction de ceux qui vous entourent, si nombreux ici, être un soutien et un baume à votre douleur.

Monsieur le conseiller Guiffray, vous pouvez reposer en paix.

L'« Impartial » adresse à madame Guiffray, à son fils, à la maison Dumarest et aux amis du défunt l'expression de ses condoléances sincèrement émues et attristées.

---

UN VIEUX SAÏGONNAIS S'EN EST ALLÉ...

Les obsèques de M. Chamrion  
(*La Dépêche d'Indochine*, 20 mars 1937)

Les obsèques de M. Chamrion, administrateur délégué des Établissements Dumarest, si brutalement enlevé à l'affection des siens après une courte maladie, eurent lieu hier, dans l'après-midi, au milieu d'une foule considérable.

Notés dans l'assistance : MM. le gouverneur de la Cochinchine Pagès ; Ardin, président de la chambre de commerce ; Biaille de Langibaudière, maire de Saïgon ; Ballous, vice-président de la chambre de commerce ; M<sup>e</sup> Beziat ; MM. Berthelot, président de l'Amicale bretonne ; Mazet, maire de Cholon ; Rosel, Nguyen-v-Cua, Cavilion, Ismaël, Chotirmall, Sipièrre, Payre, Henri Lanaud, commandant Audouit, Berland, administrateur de Giadinh, Dubreuilh, Couget, Gonon, Lefèvre, Chanvril, Lamorte, Courtois, Bianchi, Luciani, Gaultier, Courtial, Brault, etc., de nombreux commerçants et le personnel de la maison Dumarest.

La levée du corps se fit à la clinique Angier, puis le cortège funèbre se dirigea vers la cathédrale. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Rosel, Ballous, Berthet, Lacouture, Lambert, Blanchard, Champanhet, etc.

Après que l'absoute fut donnée par le R. P. Tricoire, le char funèbre prit le chemin du cimetière par la rue Legrand-de-la-Liraye. Le deuil était conduit par la veuve de M. Guiffroy, ami du défunt, que M. Chamrion était venu remplacer. Ce deuil qu'elle conduisait pour la seconde fois, à si peu de distance, ravivait sa douleur, qui faisait peine à voir.

De nombreuses couronnes et gerbes de fleurs précédaient et encadraient le corbillard, portées sur des poussettes.

Au cimetière, après que les prières des morts furent dites, M. Berthet, président des Exportateurs, prononça quelques mots de regrets, évoquant la brutale disparition de l'homme d'élite qu'était le défunt. Il rendit un dernier hommage à ses hautes qualités. Lui succédant, M. Ardin adressa un suprême adieu à notre ami Maurice Chamrion.

Le cercueil fut placé au dépositaire en attendant d'être transféré en France.

À la nuit tombante, la triste cérémonie prit fin.

#### Discours de M. Berthet

Mon cher ami,

Au nom de l'Association des importateurs, marchands en gros de Saïgon, j'ai le triste devoir de venir ici vous dire un dernier adieu.

Il y a deux mois, presque jour pour jour, nous étions déjà réunis dans ce cimetière de Saïgon, cimetière si jeune, si grand et déjà tellement rempli, pour nous incliner sur le cercueil de notre Président, Louis Guiffroy.

Il y a quinze jours à peine, les nombreux amis que vous comptiez à Saïgon se pressaient sur la quai des Messageries-Maritimes pour vous accueillir à l'arrivée du *Bernardin-de-Saint Pierre*.

Une fois encore, vous reveniez dans ce pays auquel vous aviez donné déjà tellement de vous-même. Vous y reveniez le cœur plein de tristesse de la disparition de votre collaborateur et ami et vous étiez reçu à bord par madame Guiffroy qui devait, deux semaines plus tard, vous fermer les yeux et vers laquelle s'est tourné votre dernier regard.

Le personnel de la maison Dumarest avec lequel vos amis ont passé une partie de la nuit dernière à vous veiller, faisait peine à voir. Ce n'est, en effet, pas seulement le patron qu'ils ont perdu en vous mais réellement un père et pour tous, vous étiez le papa Chamrion. Dans ce terme, vous pouvez croire qu'ils mettaient réellement toute leur affection.

Je m'incline respectueusement devant madame Chamrion, devant votre fille et devant vos petits-enfants qui vous ont su partir, il y a quelques semaines, en pleine santé et auxquels un coup de téléphone a appris hier l'affreuse nouvelle.

Je m'incline devant madame Guiffroy qui, pendant les quelques jours de votre maladie, surmontant son immense chagrin, a été pour vous la plus affectueuse des amies.

Je m'incline, au nom de toutes les maisons que groupe notre association, devant les membres du conseil d'administration et le personnel des Établissements Dumarest sur lesquels le sort semble s'acharner depuis quelques mois avec une brutalité qui dépasse l'entendement.

Je m'incline enfin devant tous ceux qui perdent en vous le plus dévoué et le meilleur des amis.

Une maladie brutale vous a séparé de nous, mais vous pouvez être assuré que votre souvenir ne s'effacera pas, et que vous conserverez une place de choix dans le cœur de ceux qui vous ont connu et qui, vous ayant connu, vous ont aimé.

Vous allez maintenant reposer pour quelques semaines dans ce cimetière de Saïgon, à côté de votre ami Guiffroy, sur le cercueil duquel vous veniez pieusement vous incliner il y a quelques jours et auquel des années de collaboration amicale vous attachait.

Je suis certain d'être l'interprète de vos propres sentiments en vous unissant aujourd'hui tous les deux dans une même pensée comme la mort elle-même vous a unis

Mon cher ami, une dernière fois, adieu.

#### Discours de M. Ardin

Après Henri Dumarest, fauché à la fleur de l'âge, après Auguste Rimaud, après Louis Guiffroy qu'il y a deux mois nous accompagnions à sa dernière demeure, il semblait que la mort avait épuisé ses forces, et voilà qu'au contraire, poursuivant son œuvre dévastatrice qu'elle jugeait incomplète, elle vient à nouveau de frapper à la porte de maison Dumarest et, brutalement, elle lui prend Maurice Chamrion.

Les mots demeurent impuissants devant un tel acharnement du sort contre des êtres boas, loyaux, jouissant de l'estime et de l'affection de tous, et l'esprit demeure atterré devant la cruauté de pareilles destinées.

Il y a quelques jours à peine — c'était exactement le 4 mars dernier —, Maurice Chamrion revenait parmi nous. Nous l'avions retrouvé tel que nous l'avions connu : avec sa bonhomie souriante, sa gaieté et son cœur. Il nous disait sa joie de nous revoir, nous tous, ses vieux amis de vingt ans. Il nous faisait part aussi de son espoir de ne pas rester trop longtemps en Indochine et de retourner en France rejoindre la compagne de toute sa vie, à laquelle il avait voué une profonde affection. En voyant ce cercueil, je ne puis encore me figurer que c'est notre ami qui y repose ; je doute de la réalité et je songe à ce vers de Malherbe pleurant sur la fille de Du Perrier :

« La mort a des rigueurs à nulle autre pareille ».

Avec Maurice Chamrion disparaît une des personnalités des plus marquantes du commerce saïgonnais. Par son travail, par sa probité, par une existence exclusivement consacrée à l'accomplissement des tâches qu'on lui confiait et qu'il remplissait toujours à l'entière satisfaction de tous, Maurice Chamrion avait su s'attirer l'estime et l'affection de la famille Dumarest, qui ne le considérait plus comme un employé, mais comme un ami. En 1919, il était nommé administrateur délégué, en même temps que directeur général des Établissements Dumarest d'Indochine, poste qu'il assura régulièrement jusqu'en 1924, date à laquelle M. Guiffroy vint le remplacer.

Durant cette période, il fut désigné comme membre correspondant de la chambre de commerce de Saïgon.

Pendant le temps qu'il passa à la chambre, Maurice Chamrion eut à cœur d'apporter sa contribution aux travaux entrepris et il s'efforça — ses propositions, ses rapports, ses interventions en font foi — avec une ardeur à laquelle je tiens en ce jour à rendre hommage —, à être utile.

Affable, d'une grande courtoisie, d'une parfaite éducation, d'une bienveillance qui ne se démentait jamais, Maurice Chamrion ne comptait que des amis en Cochinchine où sa mort sera unanimement regrettée.

C'est au nom de ces amis et en celui de la chambre de commerce de Saïgon que je viens, pénétré d'une sincère affection, prier madame Maurice Chamrion, ses enfants et la famille Dumarest, d'agréer nos condoléances émues et dire à Maurice Chamrion un dernier adieu.

---

#### SAÏGON

M. Chamrion, administrateur de la maison Dumarest, est décédé hier après-midi  
(*L'Avenir du Tonkin*, 31 mars 1937)

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la nouvelle du décès de M. Chamrion, administrateur délégué de la maison Dumarest, survenu, à la clinique Angier, hier après-midi, à 15 heures.

C'est une belle et très sympathique figure saïgonnaise qui disparaît. M. Chamrion, qui collaborait à la maison Dumarest depuis plus de vingt-cinq ans, était un vieux colonial. Il ne comptait que des amis en Indochine.

Il venait d'arriver parmi nous voici tout juste quinze jours par le *s/s Bernardin de Saint-Pierre*.

Il a été emporté par une mort foudroyante, à la suite d'une apoplexie pulmonaire.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'après-midi, qui suivit.

Nous adressons à madame V<sup>ve</sup> Chamrion et à toute la famille du défunt l'expression douloureusement émue de nos condoléances et de notre sympathie.

---

Liste définitive des électeurs de la chambre consultative mixte de commerce et  
d'agriculture de Tourane  
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 18 novembre 1937)

Pontille, directeur des Éts Dumarest, Haïphong

---

*Annuaire industriel*, 1938 :

DUMAREST d'INDOCHINE (Établissements), bureaux : 13, r. Beaulieu, Roanne (Loire).  
T. 16. Ad. t. Dumarest-Roanne. Code : A. Z., A. B. C. 5<sup>e</sup> éd., Bentley. Siège social à  
Saïgon (Cochinchine). Soc. an. cap. 4.000.000 fr.  
Importation et exportat. en Indochine. (39-39317)

---

1938 : PARTICIPATION DANS LA [SOCIÉTÉ LAINIÈRE DU TONKIN](#), à Haïphong

---

René Marie Joseph BESSEYRE des HORTS, directeur général

Né au Donjon (Allier), le 5 août 1885.  
Fils de Félix Besseyre des Horts, notaire, et de Marie Jacob.  
Six frères et sœurs dont le cadet, Jean (1897-1959), administrateur de la sulfureuse [Banque privée coloniale](#).  
Marié à Saïgon, le 31 juillet 1928, avec Renée Marie Sicé.

Administrateur de la [Société rizicole de Thanh-Hoa-Mong-Tho](#)  
et de la Nouvelle [Société Exploitation forestière de l'Ouest](#).

Décédé en 1950.

LES PROCHAINES ÉLECTIONS COLONIALES  
Pour le scrutin du 16 avril  
Deux listes complètes  
(*L'Écho annamite*, 5 avril 1939)

MM. de Lachevrotière (Henry), ancien président du Conseil colonial et du Grand Conseil.

Besseyre des Horts (René), directeur général des Établissements Dumarest d'Indochine, ancien combattant, Croix de guerre.

Chevalier du Dragon d'Annam  
(*L'Écho annamite*, 31 juillet 1939)

Dumarest, André, administrateur délégué des Établissements Dumarest à Saïgon.

Conseil français des intérêts économiques et financiers du protectorat du Cambodge  
(*Bulletin administratif du Cambodge*, septembre 1939)

CIRCONSCRIPTION DE PHNÔM-PENH  
A. — Section de Phnôm-Penh—Kandal (p. 1571-1584)

Nom, prénoms	Âge	Profession ou qualité
Sohm (Georges)	38	Dir. maison Dumarest

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HANOÏ (TONKIN)  
LISTE DÉFINITIVE DES ÉLECTEURS FRANÇAIS  
ANNÉE 1940  
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1<sup>er</sup> avril 1940, pp. 474-484)

55 Éts Dumarest d'Indochine (M. Charpentier) Importation de tissus 5, bd Henri-Rivière Hanoi

---

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HAIPHONG (TONKIN)  
LISTE DÉFINITIVE DES ÉLECTEURS FRANÇAIS  
Année 1940  
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1<sup>er</sup> avril 1940, pp. 503-509)

VILLE DE HAÏPHONG  
85 Pontille Marcel Directeur des Éts Dumarest

---

SAÏGON  
LES OBSÈQUES DE M. LUCIEN CATEAUX,  
inspecteur des [Sociétés Denis frères](#)  
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 août 1940)

Dans le cortège, nous avons remarqué notamment :  
M. Deshors <sup>5</sup>, directeur général des Établissements Dumarest...

---

À ROANNE  
par Charles MAURRAS  
(*L'Action française*, 7 mars 1941)

Un prix doit être décerné annuellement par l'Académie Française à un jeune intellectuel d'avenir qui ait moins de trente ans et qu'il soit nécessaire de décharger de trop lourds soucis matériels. (J'aurais voulu me rappeler les termes exacts de l'attribution, car ils sont remarquables). Cette intelligente et généreuse initiative en faveur du maintien d'élites fortes, précoces et libres, porte le nom d'Henri Dumarest, grand industriel de Roanne, mort très jeune, il y a, si je suis bien informé, une vingtaine d'années.

Peu de temps avant l'évacuation de Paris, on avait signalé à l'Académie le cas d'un brillant agrégé de philosophie, âgé de moins de vingt-quatre ans, que l'on savait à la tête de sa génération. À toute l'activité scolaire exigée par les examens et les concours, il avait ajouté un travail personnel étendu et profond, que ses conférences et ses premiers écrits. devaient permettre de juger. Pour comble de mérite, avant même d'être sorti de l'École normale supérieure, Pierre Boutang avait fondé un foyer, il y élevait déjà deux enfants. Les intentions du prix Desmarest [*sic*] étaient absolument remplies, et nos confrères restés à Paris autour de notre secrétaire perpétuel, André Bellessort, n'hésitèrent point à prendre la décision qui avait été unanimement désirée.

Or, les habitants de Roanne ont voulu fêter dans leur ville le lauréat du beau prix que leur compatriote a fondé. En présidant, chez eux, samedi dernier, la conférence de Pierre Boutang, j'ai eu la joie de voir sanctionner par les applaudissements et les acclamations des Roannais un juste jugement rendu par l'Académie. Ce n'était pas la

---

<sup>5</sup> Henri Deshors (Chamboulive, 1886-Mamers, 1959) : administrateur délégué des Hévées de Xuan-Loc. Voir [encadré](#).

première fois que j'assistais au grand succès du jeune professeur. Celui-ci passa tous les autres. L'exposé de la politique du Maréchal Pétain, le sens profond de sa réforme, son explication psychologique et morale étaient d'un philosophe. Mais quelle clarté ! Quelle vigueur ! Quelle passion dans le ton, et quelle verve dans le style ! Rien n'était relégué dans la zone de l'abstraction, les plus hautes généralités elles-mêmes prenaient cette vie et cette couleur qui font les fêtes de l'esprit. De quelle attention fut suivie la grande page de Joseph de Maistre au commencement du traité de *Pape* sur l'infaillibilité du souverain, dernier mot de toute justice !

À un autre moment, il y eut un texte de Platon sur les orateurs qui enchantent et étourdissent jusqu'à les tympaniser, les bons esprits qui voudraient réfléchir au sens de leurs paroles, et je crois bien que c'est la phrase la plus chantante, la plus pittoresque, la plus vive, qui se soit jamais envolée d'une page des *Dialogues*. Ce Platon de Boutang a été salué de bravos. Ainsi était reconnu l'inimitié du phraseur et du penseur, de l'action et des mots.

Ce fut une belle soirée. Il ne me fut pas possible d'en prononcer la conclusion comme j'y étais invité, sans me rappeler le beau passage de *l'Illiade* où Hector parle de ses successeurs dans la vie. Il les souhaite meilleurs que lui-même. Comment ne pas jeter le même regard de confiance et d'espoir sur toute cette belle jeunesse de la nation qui monte, haut et droit, de la cendre de nos malheurs ? Ah ! elle aussi, qu'elle vaille mieux que ses devanciers ! Que sa main artiste et rapide, reprenne, achève et couronne tout ce qu'il y a de bon dans ce que nous avons essayé

---



Publicité  
Foire exposition de Hanoi, 30 novembre-28 décembre 1941

**E<sup>ts</sup> DUMAREST D'INDOCHINE**  
SAIGON — PNOMPENH — HAIPHONG — HANOI

**TISSUS DE COTON — LAINAGES**  
**SOIERIES — PRODUITS CHIMIQUES**  
**PRODUITS MÉTALLURGIQUES**  
**QUINCAILLERIE — DIVERS**

5, Boulevard Henri Rivière — HANOI  
11, Rue Agent Guinet — HAIPHONG

®

*Agents exclusifs de :*

**L. T. PIVER**  
SES PARFUMS  
SES EAUX DE COLOGNE

ALCOOL DE MENTHE " **RICQLÈS** "  
MONTRES " **CYMA** "  
MONTRES " **PIERCE** "  
MACHINE A TRICOTER " **DUBIED** "  
POUDRE A RECURER " **DKP** "  
CIRAGES A LA CIRE " **CERF** "  
BRILLANT POUR MÉTAUX " **LE CERF** "

Agents exclusifs de :  
L. T. PIVER  
SES PARFUMS  
SES EAUX DE COLOGNE  
ALCOOL DE MENTHE « **RICQLÈS** »  
MONTRES « **CYMA** »  
MONTRES « **PIERCE** »  
MACHINE À TRICOTER « **DUBIED** »  
POUDRE À RECURER « **DKP** »  
CIRAGES À LA CIRE « **CERF** »  
BRILLANT POUR MÉTAUX « **LE CERF** »

Cité universitaire de Hanoï  
(*L'Écho annamite*, 30 janvier 1942)

Parmi les versements les plus importants, mentionnons : ... Établissements Dumarest  
1.000 p....

---

Chronique de Hanoï  
(*La Volonté indochinoise*, 6 mars 1942)

Arrivés de Chine

Sont arrivés cette semaine :  
Pour le Sud : ... M. G. Sohm, Établissements Dumarest...

---

Inauguration d'un [buste du maréchal Pétain](#)  
à la commission mixte du conseil colonial  
(*L'Écho annamite*, 18 mars 1942)

Besseyre des Horts René

---

Bulletin de l'Association mutuelle  
des employés de commerce et d'industrie de la Cochinchine (au 31 mai 1942)

M. Desseigne, Henri, Établissements Dumarest,  
M<sup>me</sup> Desseigne, et 2 enfants.  
M. Gouny, Georges, Établissements Dumarest.  
M. Guerpillon, Hugues <sup>6</sup>, Établissements Dumarest.  
M. Horts, René des, Établissements Dumarest.  
M. Maire, Roger, Établissements Dumarest,  
M<sup>me</sup> Maire et 2 enfants.  
M. Morati, Ange, Établissements Dumarest,  
M<sup>me</sup> Morati et 3 enfants.  
M<sup>lle</sup> Scalfi, Lucie, chez M. Morati, Établissements Dumarest.

---

ÉTABLISSEMENTS DUMAREST D'INDOCHINE  
Société anonyme fondée en 1919  
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 3, p. 411)

---

<sup>6</sup> Jean *Hugues* Guerpillon : né le 4 août 1914 à Tarare (Rhône).  
Trésorier adjoint du [Comité civil de la Résistance du Sud-Indochinois](#) (Section indochinoise du C.N.R.)  
(mars 1946) :  
[Médaillé de la Résistance](#) (30 déc. 1947) :

Objet : toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, en Indochine et dans tous autres pays et en particulier l'importation et la vente des cotonnades en Indochine.

Siège social : quai Francis-Garnier, Saïgon.

Correspondant en France : S. A. R. L. Dumarest et fils, Roanne.

Capital social : 24.000.000 fr., divisé en 24.000 actions de 1.000 fr.

À l'origine, 4.000.000 fr., en 4.000 actions de 1.000 fr. dont 430 actions d'apports.

Porté en 1924 à 8.000.000 fr., par création de 4.000 actions nouvelles de 1.000 fr. (prélèvement sur les réserves).

Porté en 1939 à 24.000.000 fr., par création de 16.000 actions nouvelles de 1.000 fr. (prélèvement sur les réserves).

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. Pierre DUMAREST, président ; Léon DUMAREST, vice-président ; Robert VEILLAS-DUMAREST, André DUMAREST et Jacques DUMAREST.

Année sociale : du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.

Assemblée générale : dans les 10 mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, une somme suffisante pour servir aux actionnaires, l'intérêt à 6 % au capital versé et non remboursé, 35 % au conseil d'administration, 65 % revenant aux actionnaires, mis à la disposition de l'assemblée générale qui statue sur les répartitions proposées par le conseil d'administration.

Inscription à la cote : pas de marché.

---

### Les audiences du Gouverneur Général (*La Volonté indochinoise*, 15 janvier 1943)

Saïgon, 13 Janvier. — L'Amiral Decoux ... s'est ... entretenu avec ... MM. Dumarest et Besseyre des Horts, Administrateur délégué et Directeur des Établissements Dumarest en Indochine...

---

### INDUSTRIE ET ARTISANAT LE PROBLÈME DES TEXTILES EN COCHINCHINE par I. P. (*Indochine, hebdomadaire illustré*, 16 novembre 1944) <sup>7</sup>

Parmi les créations dues à l'initiative privée, la plus importante est le Centre artisanal de Gia-dinh, patronné par les Établissements Dumarest d'Indochine.

Devant la pénurie des « tissus classiques », cette firme qui, avant la guerre, importait 27 % des tissus de coton consommés en Cochinchine, décida de créer un atelier artisanal pour la filature et le tissage des fibres longues de production locale, telles que la ramie, le jute, la roselle, le « sida bumilis », etc.

Le 16 novembre 1943, le Centre artisanal des Établissements Dumarest d'Indochine, dénommé « Centre artisanal Phuc-am », ouvrait ses portes, avec un personnel de maîtrise amené du Tonkin.

Très rapidement, les jeunes filles, les jeunes gens et les enfants des deux sexes des agglomérations voisines vinrent se faire inscrire au Centre comme apprentis. Car toute l'habileté du fileur réside dans la souplesse des doigts. En peu de temps, et après les défaillances normales des débuts, 247 apprentis viennent très régulièrement.

---

<sup>7</sup> Archives de Germaine Pailhoux, née Guyonnet.

Sur ce nombre, il y a 11 élèves-monitrices qui sont destinées, lorsqu'elles seront complètement confirmées dans le métier, à éduquer, à leur tour, des apprentis en dehors du Centre. Elles reçoivent une solde mensuelle.

Les apprentis sont rémunérés dès la première semaine et perçoivent une augmentation hebdomadaire. Lorsqu'ils commencent à connaître un peu leur métier, ils passent au travail à la tâche et sont payés au kilo de fil réalisé.

Le travail des apprentis est coupé de pauses et de lectures récréatives. Le soir, un cours pratique de quôc-ngu est donné aux illettrés.

Pour le moment, et afin de parer au plus pressé, c'est-à-dire d'obtenir des filés susceptibles d'être utilisés pour le tissage des articles « classiques », le Centre porte tous ses efforts sur le traitement des matières premières et sur l'éducation des apprentis, à qui on enseigne les trois modes de filature à la main :

- 1° Sur l'avant-bras ;
- 2° Au tourniquet ;
- 3° Avec la broche actionnée par une pédale.

Le Centre exécute des tissus mixtes sur chaîne coton tramée ramie, ou jute, ou sida. Il procède à des essais de tissus de chaîne et de trame de fibres longues locales. Mais la grosse difficulté réside dans l'obtention d'un filé de chaîne suffisamment régulier, pour passer facilement dans les mailles des lisses et les dents du peigne. Cette difficulté provient de ce que la filature à la main des fibres longues et dures ne peut pas être aussi régulière que la filature mécanique des fibres courtes et souples comme celles du coton.

Le programme du Centre artisanal des Établissements Dumarest — qui ne manque pas de désintéressement, notons-le à leur honneur — poursuit le triple but suivant :

1° Arriver à une production intéressante de filés pouvant être employés en trame pour l'obtention de tissus mixtes en partant de chaînes filées mécaniquement (coton, rayonne, staple-fibre) ;

2° Mettre au point un filé de fibres locales pouvant être employé facilement en chaîne ;

3° Former le plus possible de bons moniteurs et de bons ouvriers fileurs et tisseurs qui pourront, par la suite, fonder dans l'intérieur de petits ateliers familiaux.

---

AEC 1951-1000 — Établissements Dumarest d'Indochine, SAIGON (Sud Viet-Nam).  
Agents en France : S. à r. l. Dumarest et fils.  
Siège social : 13, rue Beaulieu. ROANNE (Loire).  
Bureau d'achats : 17, avenue George-V, PARIS (8<sup>e</sup>).  
Capital. — S. à r. l., au capital de 489.600.000 francs (Antérieurement : Dumarest et fils, 1887).

Objet. — Commerce de toutes marchandises d'import. et d'export. en Indochine.  
Imp. — Tissus de coton, soieries, métaux, parfumerie, bimbéloterie, quincaillerie, prod. chim., cycles, spiritueux.

Maisons. — Sud Viet-Nam : Saïgon. — Cambodge : Pnom-Penh. — Nord Viet-Nam : Haïphong et Hanoï.

Gérants. — MM. Pierre Dumarest [pdt hon. de la Banque régionale du Centre], Léon Dumarest, Robert Veillas-Dumarest, André Dumarest, Jean Dumarest, admin.

---

(*Tropiques*, mai et juin 1952)

ÉTABLISSEMENTS

**DUMAREST D'INDOCHINE**

Fondées en 1.888

Société à responsabilité limitée au capital de 489.600.000 francs

Siège social : SAIGON

20, quai Le-Myre-de-Vilers

R.C. Saïgon n° 135

---

PNOM-PENH

72, quai Norodom

R.C. P.-Penh n° 8 B

HANOÏ

5, bd Henri-Rivière

R.C. Hanoï n° 407

HAIPHONG

13, r. de l'Agent-Guinet

R.C. Haiphong n° A 62

HONG KONG

3, Victory House

Wyndham Street

---

Agents en France

**DUMAREST et FILS**

S.A.R.L. au capital de 135.000.000 de francs

Fondés en 1838

ROANNE

13, rue Beaulieu

R.C. Roanne 327

PARIS

17, av. George-V

R.C. Paris 338-545 B

TEXTILES — MÉTALLURGIE.

PRODUITS CHIMIQUES — PRODUITS DIVERS

---

ARRETE n° 13-HCFVN du 2 juin 1953 approuvant la désignation de juges titulaires et juges suppléants de nationalité française au tribunal mixte de commerce de Saïgon.

(*Bulletin officiel du haut-commissariat de France en Indochine*, 11 juin 1953)

Juges suppléants

Rimaud (Établissements Dumarest d'Indochine) ...

---